

The Ogilvie Flour Mills Company, Limited

BILAN

pour l'année terminée le 31 août 1919, soumis aux actionnaires à la dix-huitième assemblée annuelle, tenue à Montréal, Qué., le 9 octobre, 1919.

BILAN, 31 AOÛT 1919.

ACTIF

En caisse	\$2,226,123.62
Comptes et billets recevables, après avoir pourvu aux dettes mauvaises et douteuses	1,700,081.70
Stocks en main de blé, farine, farine d'avoine, grains grossiers, sacs et barils	638,269.02
Emprunts de guerre du Canada et autres placements	5,780,568.06
Total de l'actif	\$10,345,042.40
Placements au fonds de pension	253,501.00
Immeubles, pouvoirs hydrauliques et outillage de moulins à Montréal, Fort William, Winnipeg et Medicine Hat; élévateurs au Manitoba, Saskatchewan et Alberta; propriétés à Saint-Jean, N.-B., et Ottawa; accessoires d'écurie et équipement de bureau	5,812,695.84
Clientèle, marques de fabrique, droits de brevets, etc	1.00
	\$16,411,240.24

PASSIF

Comptes payables, y compris disposition pour la taxe de guerre jusqu'à date	\$2,445,786.08
Intérêts sur obligations et dividendes jusqu'à date	520,250.00
Total des passifs courants	2,966,036.08
Fonds de pension des officiers	350,687.52
Obligations en première hypothèque	2,350,000.00
Au compte du capital — privilégié	\$2,000,000.00
" " ordinaire	2,500,000.00
Compte de réserve	2,500,000.00
Compte des contingents	2,500,000.00
Compte des profits et pertes:—	
Montant au crédit le 31 août 1918	\$1,330,592.61
Moins le montant mis au compte des contingents	903,592.55
	427,000.06
Profits pour l'année après paiement d'intérêt sur obligations et après avoir pourvu à la taxe de guerre:	
Profits sur la mouture de la farine	\$ 649,777.73
Profits provenant d'autres sources et revenu provenant de placements	982,738.85
	1,632,516.58
Moins dividendes sur stock privilégié et ordinaire	815,000.00
	817,516.58
	1,244,516.64
	10,744,516.64
	\$16,411,240.24

Approuvé au nom du bureau:

C. R. HOSMER,
H. S. HOLT, Directeurs.

Aux actionnaires:

Après avoir examiné les livres de la Ogilvie Flour Mills Company, Limited, à Montréal, Fort William, Winnipeg et Medicine Hat pour l'année expirant le 31 août 1919, et avoir obtenu tous les renseignements et explications voulus, nous certifions que, dans notre opinion, le bilan ci-dessus est établi correctement de manière à indiquer avec exactitude et véracité l'état des affaires de la compagnie, d'après les meilleures informations et explications qui nous ont été données et selon les livres de la compagnie.

CREAK, CUSHING & HODGSON, Comptables experts.

Au cours de ses remarques aux actionnaires, M. W. A. Black, vice-président et directeur-gérant, attira l'attention sur le fait que les profits pour l'année étaient de \$322,898.26 inférieurs à ceux de l'année précédente.

Le capital des actionnaires placé dans les affaires au commencement de l'année s'élevait à \$9,926,999.06, de sorte que les profits de \$1,632,516.58 représentent 16.4% sur le capital, non compris les obligations. Si les obligations avaient été comprises comme capital, le pourcentage obtenu serait de 13.3%. On remarquera dans le bilan que le capital placé des actionnaires à la fermeture de l'année s'élevait à \$10,744,516.64.

M. Black déclara aussi:

"Comme résultat de l'armistice, il y eut une réduction sensible dans le volume des affaires dans tous les départements. Il y eut aussi une légère diminution dans le pourcentage des profits sur le chiffre d'affaires, lesquels furent un peu au-dessous de 2%, après avoir été un peu au-dessus de ce chiffre l'an dernier. Cela doit être considéré comme une très faible marge et ne ferait pas un profit raisonnable, n'était-ce le gros volume d'affaires.

"On entrevoit maintenant un retour prochain à la grande concurrence pour le commerce d'exportation qui existait avant la guerre. Les droits sur les importations de farine, qui ont été enlevés dans quelques pays au cours de la guerre, sont en train d'être rétablis, dans le but d'encourager et stimuler la fabrication dans son pays afin de donner de l'ouvrage à ses gens et de fournir les issues du blé, qui sont nécessaires pour l'industrie laitière et nourrir les bestiaux en général. Il importe au plus haut point, cependant, qu'on fournisse à nos propres cultivateurs et à nos gens versés dans l'industrie laitière la nourriture nécessaire pour leurs bestiaux, et le gouvernement pourrait trouver aussi nécessaire d'aider les minoteries à garder un grand commerce d'exportation de farine si l'intérêt porté à l'industrie laitière et à l'élevage des bestiaux doit se continuer sur sa présente base."